

RAPPORT ANALYTIQUE SUR LA SECURITE DES JOURNALISTES AU CAMEROUN

2017- 2019



**RAPPORT ANALYTIQUE SUR LA SITUATION DES
JOURNALISTES AU CAMEROUN**

2017- 2019

I- INTRODUCTION

Entre janvier 2017 et janvier 2019, une douzaine de journalistes camerounais ont été arrêtés, intimidés ou menacés par des acteurs étatiques et non étatiques dans le pays. Cela est en grande partie dû aux troubles qui se poursuivent dans les régions anglophones du pays. Le gouvernement est accusé de l'inégale répartition des richesses humaines et matérielles qui ont accusé le gouvernement de discrimination à l'égard des politiques et des infrastructures de l'État.

La crise qui a débuté fin 2016 a entraîné de graves violations des droits de l'homme dans la région, notamment des perturbations prolongées du réseau internet, des arrestations et détentions arbitraires de journalistes et de dissidents et même des meurtres. Pour tenter de réprimer les manifestations ainsi que la couverture médiatique des incidents qui ont eu lieu dans les deux régions anglophones, les autorités camerounaises ont commis des actes de violations à leur encontre. L'année 2018 qui a été une année électorale a été elle aussi, particulièrement difficile pour la liberté de la presse en général et la sécurité des journalistes au Cameroun.

Le droit à la liberté d'expression et son corollaire l'accès à l'information sont garantis dans la Constitution du Cameroun ainsi que dans des mécanismes régionaux et internationaux que le gouvernement camerounais a signés et même ratifiés. Ces mécanismes comprennent les accords et les traités qui ont été ratifiés ou signés aux niveaux régional et international.

Au niveau domestique, plusieurs textes s'invitent au travail du journaliste. Notamment la loi 1990 sur la Communication sociale au Cameroun qui en son article 6 consacre la liberté de presse. Deux textes sur le Code de déontologie et l'éthique cohabitent néanmoins. Celui signé par le Premier Ministre de l'époque, Achidi Achu et celui de l'Union des Journalistes du Cameroun (UJC). A côté, plusieurs codes de conduites des journalistes ont été proposés aussi bien par des organisations de la société civile que par les professionnels de médias eux-mêmes. La plupart de ces codes tiennent du contexte par exemple, un code de bonne conduite des journalistes e, période électorale etc.

Au niveau régional et international, il existe un certain nombre de textes ou de cadres qui régissent le travail des journalistes au Cameroun. Il s'agit notamment de la Charte de Munich du 24 novembre 1971 concernant les droits et devoirs des journalistes travaillant dans le pays. Parmi ces textes observés par les journalistes camerounais de façon non exhaustive, notons la Charte de Munich du 24 Novembre 1971 portant sur les droits et devoirs du journaliste considéré comme la bible du journaliste. La disposition 1 des cinq droits de la charte est d'ailleurs clair à ce sujet. « Les journalistes revendiquent le libre accès à toutes les sources d'information et le droit d'enquêter librement sur tous les faits qui conditionnent la vie publique. Le secret des affaires publiques ou privées ne peut en ce cas être opposé au journaliste que par exception en vertu de motifs clairement exprimés ».

Au niveau international toujours, Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples de juin 1981 notamment en son article 9 qui postule pour la liberté d'expression et d'accès à l'information. Avec le numérique qui s'est plus tard invité au travail du journaliste, celui-ci peut désormais s'appuyer sur la déclaration africaine sur les droits et liberté sur internet de 2014. Elle reconnaît désormais internet comme un outil d'exercice de nos libertés notamment l'accès à l'information et la liberté d'expression sur internet.

A la lumière de ces textes non-exhaustifs, l'on peut dire que la situation de violation de ces textes précités, se particularise sur les 10 dernières années. Elles peuvent se justifier par le contexte ayant émaillé cette période. Il y'a le contexte politique, la crise dans les régions anglophones, la guerre contre Boko Haram et la montée des discours haineux sur les réseaux sociaux. Si de façon tangible l'on ne peut démontrer que ces situations étaient à la base des violations des libertés de la presse, le caractère exceptionnel peut pour autant s'y prêter. Le pouvoir de Yaoundé se montrant depuis plusieurs années par ailleurs, très frileux en ce qui concerne les libertés publiques. Même si dans certains cas, ces journalistes arrêtés ou molestés peuvent être considérés comme des victimes collatérales, dans d'autres cas, on peut y voir sans ambages, des règlements des comptes de la part des pouvoirs publics.

En effet, l'on dénombre environ 10 journalistes qui ont vu leur liberté d'accès à l'information et d'expression violée ou atteinte par la force publique pour des motifs divers. Le principal motif étant politique. Car, c'est en 2018 notamment le 06 octobre que les Camerounais sont allés aux urnes voter le successeur de Paul Biya qui n'est d'autres que lui-même, 86 ans dont 37 au pouvoir. Les tensions et crises post-électorales que traversent dès lors le pays, n'épargne pas les journalistes.

Ajouter à cela, la situation dans les régions anglophones en crise depuis novembre 2016. Les journalistes qui exercent dans ces parties du pays sont régulièrement la cible des groupes séparatistes et même du gouvernement. En effet, des journalistes qui y travaillent craignent pour leur vie. Ils font régulièrement l'objet de menaces et d'intimidation de la part des autorités locales et même centrales voyant parfois des programmes de leur média suspendus sur ordre. Les séparatistes ne sont non plus en reste. Les journalistes sont régulièrement la cible de leurs menaces. Attaquant de ce fait, leur indépendance ou les forçant à être les vecteurs de leurs informations/propagande de guerre visant le gouvernement ou l'opinion.

Plusieurs médias en ce moment au Cameroun, subissent sur les réseaux sociaux, des attaques violentes des citoyens à cause de leur ligne éditoriale. C'est le cas d'Equinoxe émettant depuis Douala taxé à tort ou à raison de ternir l'image du pays. Plusieurs internautes où ce media diffuse parfois en live ses programmes, s'élèvent pour demander sa suspension. Tout comme Vision4 Télévision émettant depuis Yaoundé taxé à tort ou à raison de soutenir le pouvoir de Yaoundé et d'être à l'origine des discours dangereux/haineux. Même la sortie de son promoteur, Jean- Pierre Amougou Belinga dans une note datée du 26 Avril 2019 recadrant ses journalistes en les appelant à prôner le vivre-ensemble, n'a pas calmé l'ardeur des citoyens.

Plusieurs journalistes également se plaignent des pressions de leur hiérarchie qui à leur tour auraient subir des pressions du pouvoir. Certains ont carrément vu leur programme suspendu et aucune raison n'a été donnée au téléspectateur et d'autres, mise à la porte à la demande du pouvoir de Yaoundé.

II- RESULTATS

La situation que traversent la liberté de la presse, les journalistes et les consommateurs de l'information au Cameroun pendant la période objet de notre étude, fait constater plusieurs faits.

Ainsi, l'on peut noter :

- De nombreuses violation physiques et verbales sur les journalistes ;
- De nombreuses interpellations des journalistes sur leurs lieux de travail de presse privée à cause de leurs publications et les implications de manque à gagner pour le journal ;
- De nombreux citoyens privés d'information ;
- De nombreux journalistes ayant vu leurs matériels de travail confisqués par les Forces de l'ordre ;
- De nombreux journalistes déplacés internes du fait des menaces qui pèsent sur eux ;
- De nombreux journalistes exilés du fait des menaces qui pèsent sur eux ;
- De nombreux media dans le collimateur du gouvernement camerounais ;

1- Données sur les violations subites par les journalistes au Cameroun.

Sommaire des Agressions contre des Journalistes au Cameroun - janvier 2017 à juillet 2019						
Noms	Média	Date d'arrestation	Lieu	Auteurs de violations	Date de libération	Lieu d'incarcération
1-Amboise Awono	Vision4	Molesté chez Edgard Alain Mebe Ngo'o le 06 Mars 2019.il couvrait la perquisition au domicile de cet ancien Ministre	Yaoundé	La Police	N/A	N/A

2-Caristan Isteri	Quotidien le Jour	Molesté et enfermé chez Edgard Alain Mebe Ngo'o ancien Ministre alors qu'il couvrait l'ambiance à son domicile après sa déchéance du fameux 03 Mars 2019	Yaoundé	La police	03 mars 2019	Cage du chien du Ministre
3-Ambe Macmillan	Waka Africa Media and The Statesman	Enlevé par des présumés séparatistes le 21 février 2019	Bamenda	Individus inconnus	22/02/2019	QG des Séparatistes
4- David Enyegue	Quotidien Le Jour	28 janvier 2019	Douala	Agents de Groupement Spécial d'Intervention (GSO) de Yaoundé	31-janv-19	Groupement Spécial d'Intervention (GSO) de Yaoundé
5- Theodore Tchopa	Quotidien Le Jour	28/01/ 2019	Douala	Groupement Spécial d'Intervention (GSO)	31 janvier 2019	Groupement Spécial d'Intervention (GSO) de Yaoundé
6- Marxel Fonkwen	The Post	07/082018	Kumba	Police	07/08/2018	Police
7-Michael Doppas	Soleil Fm	28/11/2018 pour diffamation par Samuel Eto'o, le footballeur	Yaoundé	Judicial Police	27 /12/ 2018	Prison Centrale de Yaoundé
8- Mimi Meffo	Equinoxe TV	07/10/18	Douala	Tribunal Militaire de Douala	09-nov-18	Prison Centrale de New- Bell

9- Mathias Mouende	Quotidien le Jour	28/10/2018 Mouende a été libéré après être entendu et une journée entière passée dans les locaux de la Police Judiciaire de Douala	Douala	Direction de la Surveillance du Territoire (DST) du Littoral- Service de police	28/10/2018	Direction de la Surveillance du Territoire (DST) du Littoral- Service de police
10- Michel Biem Tom,	HurineWS	23/10/2018 et les charges abandonnées contre lui.	Yaoundé	Secrétariat d'Etat à la Défense (SED)-Gendarmerie Nationale	24/10/2018	Tribunal militaire
11-Josiane Kouagheu,	Reuters	21/10/2018	Douala	Direction de la Surveillance du Territoire (DST) du Littoral- Service de police	22/11/2018	Direction de la Surveillance du Territoire (DST) du Littoral- Service de police
12- Kiven Brenda	Radio Hot Cocoa	08/02/2017 La police Judiciaire a débarqué dans son domicile et fouillé de fond en comble la maison sans un document de perquisition emportant son laptop	Bamenda	Police judiciaire	10/02/2017	Maison uniquement fouillée
13- Athia Azohnwi	Sun Newspaper	09/02/2017 Arrêté pour la 3 ^{ème} fois en l'espace de 2 semaine par la police	Buéa	La Police	24/10/2018	Prison centrale de Yaoundé
14- Amos Fongung	Guardian Post	09/02/2017 Arrêté par la police	Buéa	La police	24/10/2018	Prison centrale de Yaoundé

Cette liste est non-exhaustive car, plusieurs journalistes notamment dans les deux régions anglophones souffrent en silence dans cette région en proie à la crise dite anglophone depuis 2016. De nombreux journalistes ont quitté la région pour se réfugier ailleurs sur le continent et au-delà. Certains font l'objet permanent du chantage de l'administration locale qui croupit sous

les pressions de l'administration centrale. Depuis 2017 par exemple, Brenda Kiven a vu son laptop confisqué par la police avec tous ses fichiers. Malgré plusieurs tentatives de médiation avec la police, l'infortunée n'a pu à ce jour entrer en possession de sa machine, son outil de travail.

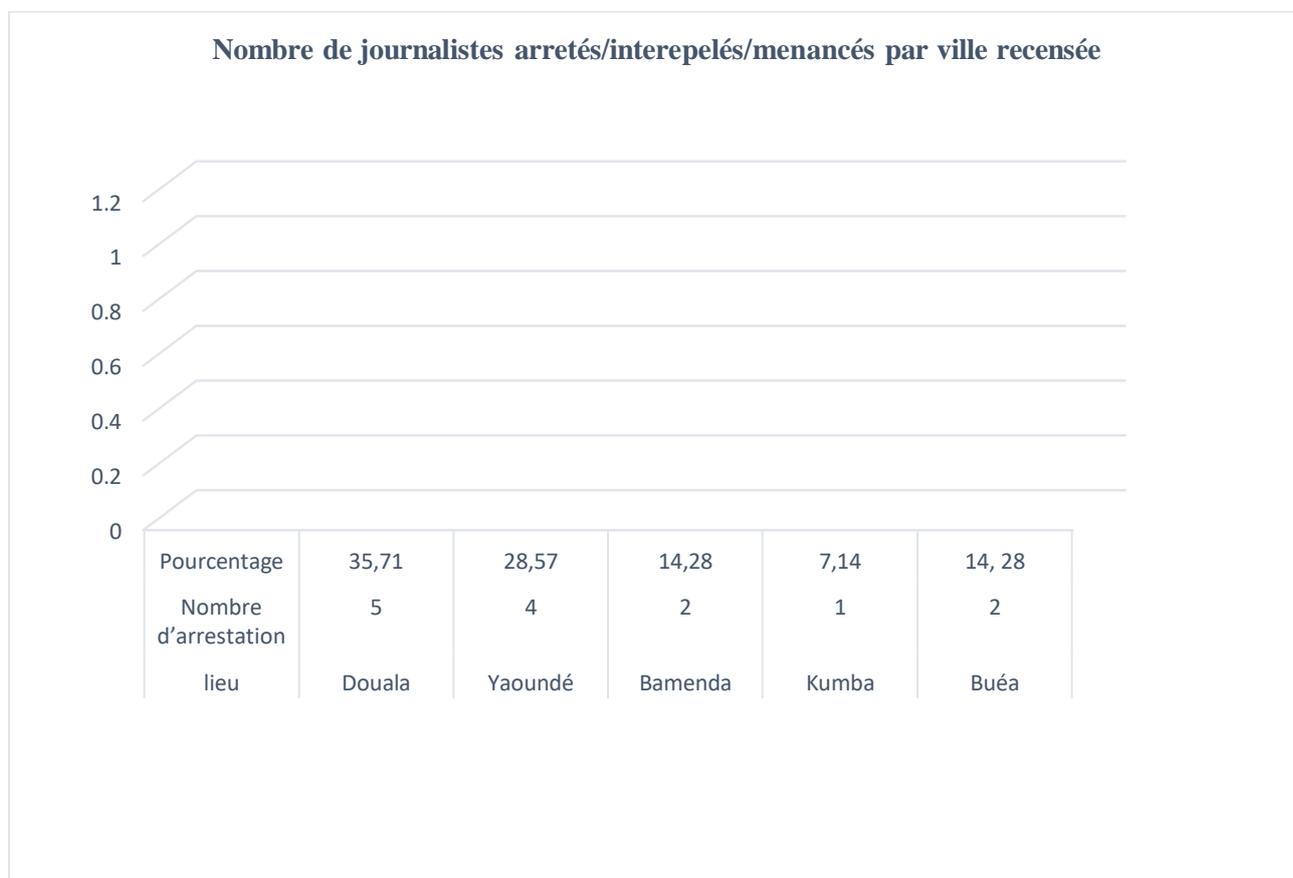
Des journalistes sont même interdits de se regrouper. En 2017 alors que les journalistes du Sud-Ouest voulaient se constituer en collectif pour exiger de l'administration locale que tous les documents officiels soient désormais traduits dans les deux langues officielles, ceux-ci ont subi des menaces de l'administration. Le gouverneur de cette région, Bernard Okalia Bilai a interdit l'existence d'un tel regroupement dans son territoire de commandement.

Le 09 Aout 2019, Atanga Nji Ministre de l'Administration Territoriale au cours d'une conférence de presse à Douala, a tancé les médias locaux. Il les accuse de saper les « efforts du gouvernement » et porte à leur intention des avertissements. Il va jusqu'à fustiger les invités des émissions. Est notamment visé, la chaine Equinoxe qui reste la seule à traiter de façon équilibrée l'information liée aux différentes crises que connaît le Cameroun.

En effet, la caporalisation dans laquelle le gouvernement a entrepris d'avoir certains journaux et journalistes aux ordres semble laisser de marbre d'autres journaux et médias. Ceux-ci ont fait le pari de rester équilibrés ce qui ne semble pas arranger les affaires de certaines pontes du régime de Yaoundé.

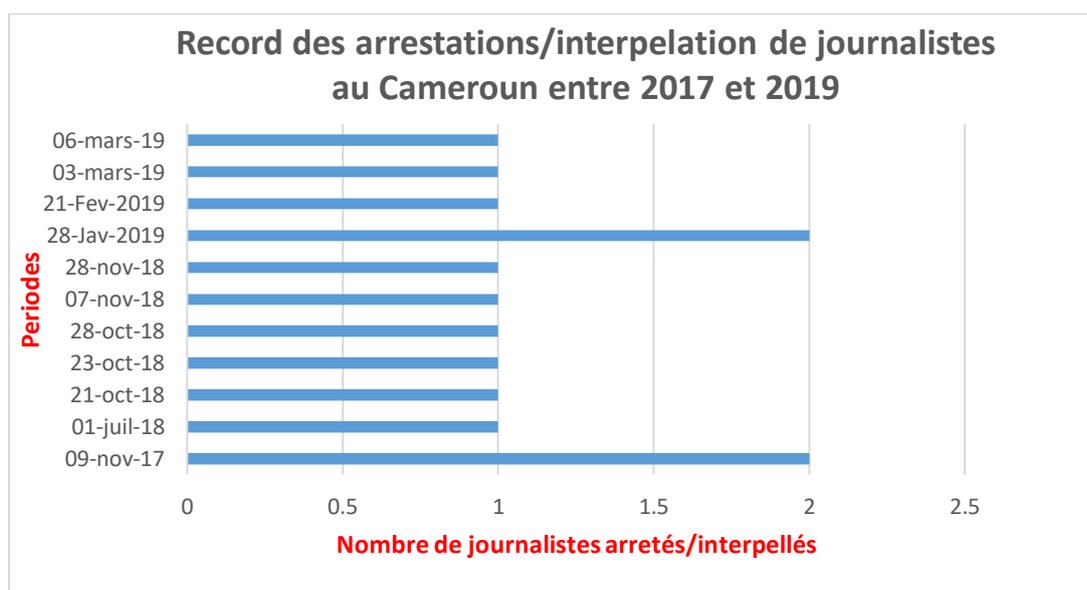
Il faut surtout rappeler pour le décrier que les médias au Cameroun n'ont pas pour tutelle le Ministre de l'Administration Territoriale qui ne délivre que les autorisations pour la presse écrite. Tous dépendant du Ministère de la Communication. Plusieurs journalistes se plaignent de la terreur de ce Ministre lorsqu'ils ne traitent pas les informations comme il le veut. Plusieurs témoignent avoir subi des remontrances au téléphone par ce ministre. On se souvient d'ailleurs, qu'alors qu'il était encore Chargé de mission à la présidence de la République, il a fait convoquer le Directeur de publication du quotidien Emergence dans le cabinet du Ministre de la Communication de l'époque pour lui remonter les bretelles au sujet d'un article qui n'était pas en faveur de Paul Biya, dont il est reconnu comme l'un des soutiens incontestables.

2- Les villes où les journalistes ont été le plus arrêtés/interpellés



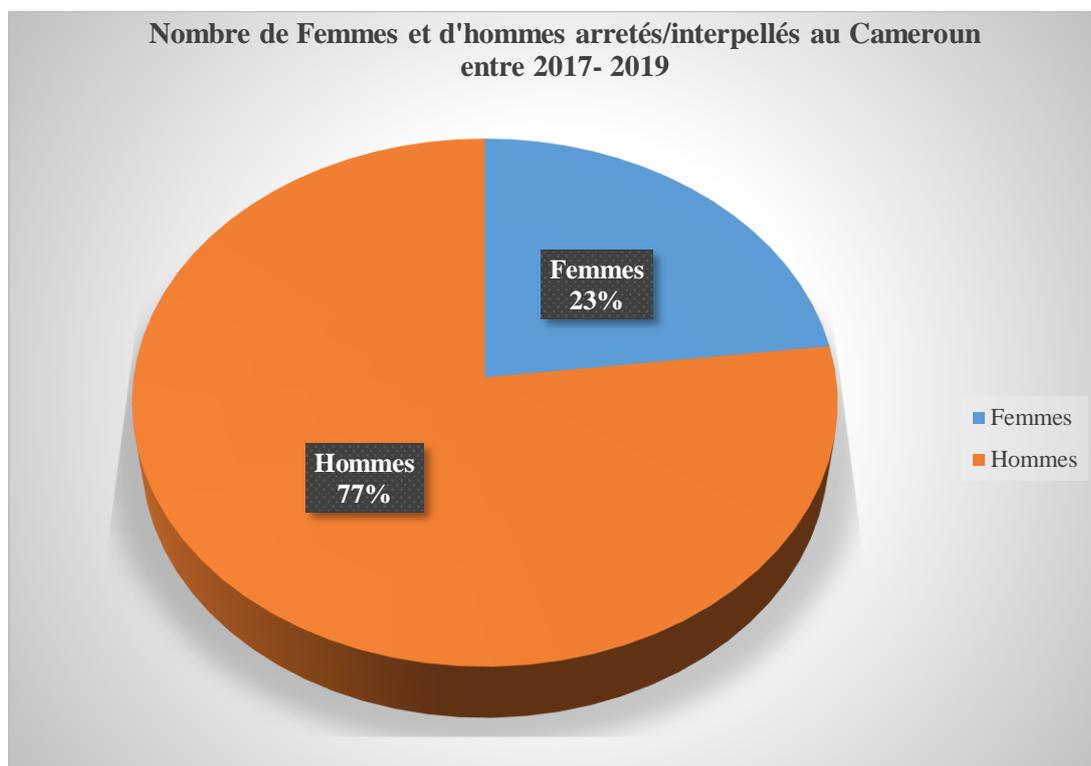
Source : Données collectées par ADISI-Cameroun/DataViz by ADISI-Cameroun

3- Répartition temporelle des arrestations entre 2017 et 2019



Source : Données collectées par ADISI-Cameroun/Dataviz by ADISI-Cameroun

4- Le genre dans les arrestations



Source : Données collectées par ADISI-Cameroun/DataViz by ADISI-Cameroun

III- L'impunité

La lutte contre l'impunité pour les crimes contre les journalistes au Cameroun est un défi majeur qui nécessite la collaboration de toutes les parties prenantes au Cameroun. ADISI-Cameroun continue de travailler en étroite collaboration avec les acteurs étatiques et non étatiques à cet égard. Par exemple, au cours des dernières années, ADISI-Cameroun a travaillé avec des représentants du gouvernement, des organisations de donateurs, des organisations de la société civile, des médias, entre autres, dans leur quête pour promouvoir le droit à la liberté d'expression et lutter contre l'impunité pour les crimes Journalistes.

IV- Conclusion/ Recommandations

La protection du journaliste au Cameroun est un grand chantier qui nécessite l'apport des différentes parties prenantes. Celles-ci se dénombrent dans tous les secteurs de la Nation camerounaise. Au rang de celles-ci, des recommandations peuvent être formulées à l'endroit de :

1- Aux Journalistes

- Le renforcement ou la création d'un syndicat plus fort capable de porter les aspirations de la toute la corporation ;
- Le respect de l'éthique et de la déontologie ;
- Rétablir les fonds de soutien aux médias pour les journalistes ;
- La formation/recyclage vers les nouvelles approches et techniques de journalisme ;
- Adopter et Promouvoir le code de bonne conduite des journalistes du Cameroun ;

2- Promoteurs et patrons d'entreprise

- Respecter la convention collective des journalistes ;
- Assurer la sécurité sociale des journalistes afin de garantir leur vieux jour ;
- Favoriser la création d'une mutuelle des journalistes afin d'aider ceux-ci à faire face à leur précarité ambiante ;

3- Gouvernement Cameroun :

- La mise en œuvre des recommandations des états généraux de la communication de 2015 ;
- L'adoption d'une loi sur l'accès à l'information et aux données publiques au Cameroun afin de faciliter l'accès aux sources des journalistes ;
- Revoir la loi 1990 sur la communication sociale au Cameroun pour que celle-ci intègre les nouveaux paradigmes de la société d'information ;
- Revoir le statut des journalistes au Cameroun ;
- Dépénaliser le délit de presse au Cameroun ;
- Punir tous ceux qui se rendent coupable de violation sur les droits des journalistes ;
- Respecter des accords passés en vue de faciliter le travail des journalistes à l'instar de l'accord de Florence ;
- Faire application la convention collective des journalistes et des travailleurs de médias et mettre en place un cadre qui faciliterait cette convention ;

4- Société civile

- Accompagner régulièrement les journalistes dans la défense de leurs droits ;
- Sensibiliser les pouvoir public sur la nécessité d'avoir une presse libre et indépendante ;
- Organiser régulièrement des discussions avec les journalistes pour en savoir davantage sur leur environnement professionnel et juridique ;



www.africafex.org



**African Freedom of
Expression Exchange**



@AFEXafrica